N° 936- Juillet-Août 2019 **BULLETIN MENSUEL** **ISSN 0999-9345**

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE SCIENCES ET ARTS DE LA SARTHE

Fondée en 1761, reconnue d'utilité publique par décret du 24 octobre 1968
Adresse : Médiathèque Louis Aragon, 9 rue Julien Pesche-72039 Le Mans cedex 09
Courriel : sasaslemans@gmail.com ; Site internet : www.sciences-et-arts72.fr

VIE DE LA SOCIÉTÉ

PENSEZ À RÉGLER VOTRE COTISATION 2019 (Banque Postale : Rennes 0018872K034)
Adhésion seule 30 €. Cotisation complète comprenant le volume annuel : 42 €. Cotisation pour l'étranger : 50 € ; Cotisation de soutien : à partir de 60 € (réduction d'impôt au titre des dons faits par les particuliers, art 200 CGI).

Prochaine séance : mardi 24 septembre (14 h 30), au Musée de Tessé, visite de l'exposition « *Paysages* ». Prévoir 2,50 € de droit d'entrée, et s'inscrire avant le 10 septembre sur la boite mail sasaslemans@gmail.com

Autres dates à retenir : 15 oct, 30 nov, 21 déc 2019 et 25 janv 2020, à la médiathèque

Nouveaux adhérents : Mme Françoise Beaudouin, retraitée, présentée par Georges Bigot, Mme Christine Castillo-Lopez Roquillon, officier pénitentiaire, présentée par J.P. Epinal.

N'hésitez pas à rendre visite à notre site INTERNET
Faites parvenir votre adresse mail pour FACILITER l'envoi des bulletins mensuels

Compte-rendu de la sortie du 22 juin 2019 : Autour de **Savigné-l'Évêque**, sous la conduite de J.P Epinal

Le manoir de Nuyet.

Accueillis par son propriétaire M. Bernard Artru, nous avons observé les extérieurs du manoir dont l'origine remonte au XVe siècle. Il subit d'abord, sur sa façade nord, l'ajout d'une tour d'escalier et, au XVIIIe, il connut un remaniement total de sa façade sud dû à Pierre Garnier, négociant étaminier au Mans.
Au rez-de-chaussée, nous avons découvert les différentes pièces disposées en enfilade : cuisine, salle à manger, salon, bureau. Les vastes communs couverts de tuiles entourent une cour. Ils rappellent la transformation du manoir en une exploitation agricole durant plusieurs siècles. L'intérêt du lieu réside aussi dans ses jardins recréés par M. Artru. Cet écrin de verdure entoure le site avec des allées bordées d'arbres de différentes espèces, des parcelles ceinturées de charmilles délimitant la roseraie, le potager, le verger.

L'église Saint-Germain

L'édifice trouve son origine au sein d'un monument antique comme le montre le mur sud de la nef qui présente des lits de petits moellons et de briques enfermant des motifs décoratifs.
Un riche mobilier a été conservé. Il comporte notamment un retable de pierre de tuffeau offert par l'évêque Louis de la Vergne-Montenard de Tressan (1672-1712), le groupe de la scène représentant l'Adoration des bergers attribué à l'atelier Delabarre au début du XVIIe, des statues œuvres du terracotiste manceau Doudieu. Les 42 stalles du chœur proviennent de la Mission du Mans. Sur les murs de la nef, s'étale un chemin de croix portant des peintures sur métal réalisées par Diogène Maillard, Grand Prix de Rome en 1864.

Le château de Touvoie
À son origine, il était le siège d'une vaste seigneurie appartenant à l'évêque du Mans. Jusqu'à la Révolution il fut, avec celui d'Yvré-l'Évêque, la résidence campagnarde des évêques. Guillaume de Passavant (1145-1187) fit construire sur le site une forteresse peu à peu ruinée par les aléas des temps de guerre puis restaurée par le cardinal de Luxembourg (1477-1519). L'évêque René du Bellay (1535-1546) accueillit à Touvoie Ronsard, Rabelais et autres membres de la Pléiade. Pierre Belon créa à Touvoie un célèbre arboretum, le premier en France. En 1779, Mgr Jouffroy-Gonsans fit raser les ruines et construire l'actuel château.

LES BRÈVES DE JOSEPH GUILLEUX

Le Mans

L'entreprise Comeca Power, située 62 avenue Pierre Piffault, qui emploie 95 salariés, a remporté l'appel d'offres relatif à la fourniture de chargeurs de batterie pour les 3 500 bus électriques parisiens. Elle est l'une des usines du groupe (1 300 employés) dont le siège se trouve à Montpellier. Ces 350 chargeurs, conçus et fabriqués au Mans, seront livrés d'ici à 2025. Coméca avait déjà fourni en 2013 et 2014 les chargeurs de sous-marins nucléaires (ML, 26 février).

La start-up Ian Motion, installée dans la zone du Panorama, propose l'électrification de véhicules à moteur thermique. La transformation consiste au remplacement du moteur thermique par un bloc électrique. Les deux packs de batteries placés à l'avant et à l'arrière occasionnent un surpoids de 35 kg mais permettent d'atteindre une autonomie de 150 km avec un temps de recharge de 7 heures, suffisant pour un usage urbain. Inconvénient : il faut compter 40 000 € pour la transformation et l'homologation (ML, 4 mars).

Exposition Le Mans 1949. Voici tout juste 70 ans, la célèbre épreuve des 24 Heures retrouvait la piste après une mise en sommeil pendant une décennie. Le musée dédié à cette course mythique a accueilli jusqu'au 19 mai une exposition sur l'édition 1949. Ce 25 juin, 49 voitures se rangeaient au départ, formant un plateau hétérogène comprenant des véhicules d'avant-guerre et d'autres, plus modernes, dotés des nouvelles technologies sur l'aérodynamisme, les moteurs... Cinq de ces autos historiques trônèrent au centre de cette exposition, dont la Ferrari des vainqueurs (OF-ML, 10 et 13 mars).

Les assises de l'automobile sur le site du circuit. Une journée de débats a été animée par l'ACO, les rédactions d'Ouest-France, du Maine-Libre et d'Europe 1. Des intervenants de haut niveau évoquèrent l'avenir de l'automobile : la nécessité de passer à des voitures plus propres, la complémentarité avec d'autres solutions de mobilité, les voitures connectées, autonomes, le rôle du sport automobile dans l'innovation... Un prototype fonctionnant à l'hydrogène a roulé pour la première fois sur le circuit Bugatti. L'ACO a annoncé qu'une voiture à hydrogène prendrait le départ de la course en 2024. Pour répondre à un appel à projets de l'ADEME (agence de développement et de la maîtrise de l'énergie), la Région des Pays de la Loire, le Conseil départemental, Le Mans Métropole et l'ACO ont annoncé la construction de la première station hydrogène près du circuit. (OF-ML, 28-29 mars).

La question de l'emplacement de la fête foraine. En novembre 2018, cette manifestation traditionnelle s'était déroulée dans la zone du Panorama, beaucoup trop loin du centre-ville au goût des professionnels. Une délégation reçue le 26 février demandait au maire le retour des manèges aux Jacobins. Faute d'accord, la fête foraine du printemps fut annulée. En représailles, le 19 mars, les forains ont organisé le blocage des rues du Mans en y déployant 125 camions et en occupant les Jacobins. La ville maintint son opposition. Aussi, le conflit fut-il émaillé de nombreuses péripéties : blocage de la gare SNCF, de la mairie, de l'autoroute, annulation du marché… Il dura encore une dizaine de jours au cours desquels plusieurs affrontements avec les forces de l'ordre se produisirent. (ML-OF du 27 février au 3 avril).

Une maison des projets sera installée dans un ancien bâtiment administratif construit en 1936, sur trois niveaux en bordure du boulevard Anatole France. Le lieu, propriété d'Engie, fait partie d'un ensemble de 2 ha que la ville se propose d'acheter. Il s'agit de l'ancien site Gaz de France qui devra être dépollué. Sur ce terrain se trouve aussi un autre bâtiment construit sur trois niveaux à la fin des années 1980, offrant une surface de 1 500 m^2 (ML, 22 mars).

Département

Prieuré de Vivoin. Le 15 mars, le Conseil départemental a choisi de concentrer son effort sur l'abbaye de l'Épau et a proposé de céder le prieuré de Saint Hyppolite de Vivoin, dont il est propriétaire depuis 1975, à la communauté de communes de la Haute Sarthe. Pour l'heure, c'est le silence du côté de la collectivité. Parmi les autres hypothèses, figure la vente du prieuré à un particulier. Le dossier provoque un débat parmi les habitants dont certains se sont constitué en « collectif ». (ML, 16 mars).

Saint-Rigomer-des-Bois. Le 28 février dernier, **la plaque funéraire fixée sur la tombe de Maxime Fleur a été mise en vente sur eBay**. Ce combattant et trois de ses compagnons furent fusillés le 7 juillet 1944 par un collaborateur de la Gestapo et ses comparses d'Alençon. La gendarmerie et la préfecture ayant été alertées, le vendeur a retiré la plaque de la vente et l'a restituée à la commune. Ce type de vente sur internet serait assez fréquent (ML, 19 mars).

Champagné. La Socamaine innove. Le 20 mars, Michel-Édouard Leclerc est venu inaugurer la cinquième plate-forme automatisée de Socamaine laquelle approvisionne 39 magasins et 52 drives Leclerc situés dans 9 départements. Il s'agit d'un bâtiment de 42 000 m^2 comprenant une tour de 42 m de hauteur. 7 000 m^2 sont expressément dédiés à la préparation automatisée des commandes. L'outil a été conçu aussi pour optimiser la volumétrie des camions de livraison dont le coût annuel d'exploitation avoisine les 15 millions d'euros. La Socomaine emploie 465 salariés (OF, 21 mars).

La Milesse. Le site des **Compagnons d'Emmaüs Sarthe** s'est doté de trois nouveaux bâtiments en bois abritant 20 appartements. Ils permettent d'accueillir les 50 travailleurs de la communauté, dont des couples avec enfants (ML, 22 mars).

Bessé-sur-Braye. Saint-Mars-la-Bière. Le 29 mars après plusieurs reports, aucun repreneur n'ayant été trouvé, le tribunal de Nanterre a prononcé la liquidation judiciaire sans poursuite de continuité pour **l'usine d'Arjowiggins Papiers Couchés** (576 employés) à Bessé, et la mise en cession partielle pour celle du **Bourray** à Saint-Mars (268 emplois). Au Bourray, la cession partielle à la société CGMP, basée à Tuffé permet le maintien de 116 des 262 salariés qui ont repris leur activité dès le 1er avril.

Nouveauté chez Enedis. En Sarthe, Enedis compte 20 000 km de réseaux 20 000 volts et 10 000 km pour les réseaux à basse tension. Jusqu'en juin dernier, la société utilisait des hélicoptères pour surveiller les lignes aériennes. Désormais un drone permet de voir les défauts. Ce moyen innovant permet d'intervenir plus rapidement en cas de coupure, et réduit le coût des interventions (ML, 4 avril).

Car électrique. Après les entreprises Mauger et Daumin, c'est au tour de l'entreprise Grobois d'expérimenter un car totalement électrique, du 8 mars au 8 avril, pour le transport scolaire et périscolaire. La région finance 50 % de la location. Le succès du projet ne semble pas acquis du fait de son coût. Un car diesel, nouvelle génération, coûte environ 150 000 €, contre 300 000 à 350 000 € pour l'achat d'un car électrique, sans compter le chargeur (50 000 €) et les batteries au lithium qu'on doit changer au bout de 7 à 8 ans (ML-OF, 4-5 avril).

Résultats du groupe LDC. Le leader européen de la volaille, basé à Sablé-sur-Sarthe, a publié de bons résultats financiers. Le chiffre d'affaires de l'entreprise pour 2018-2019 est en progression de 7,7 % par rapport à l'exercice comptable précédent. Il passe de 3,827 milliards d'euros à 4,123 milliards d'euros. Tous les pôles du groupe sont en hausse et les volumes commercialisés augmentent de 6, 9 %. La plus forte hausse concerne l'international, 29 %, du fait de l'intégration du groupe hongrois Tranzit et des activités en Pologne (OF, 5 avril).

Aide financière de l'ANRU. Le Mans, Coulaines et Allonnes ont signé, le 5 avril, avec l'ANRU (agence nationale pour la rénovation urbaine lancée en 2004) une convention leur octroyant 40 millions d'euros sur les dix prochaines années. Allonnes, dont le centre-ville est un quartier de priorité nationale, est la mieux

servie avec 29 millions. Le Mans va bénéficier d'une dizaine de millions et Coulaines de 3,5 millions pour leurs quartiers relevant d'une priorité régionale (ML, 6 avril).

Nuisances près de la ligne à grande vitesse. Deux cents dossiers vont être déposés par les riverains de la LGV en Sarthe pour demander l'indemnisation de leurs préjudices (OF-ML 10-11 avril). Deux jugements (susceptibles d'appels) donnent de l'espoir. Le tribunal administratif a condamné, le 9 avril, la société Eiffage Rail Express à verser 743 854 € au propriétaire du château de Coulans-sur-Gée pour atteinte à la cohérence du parc et 7 630 € à la gérante d'un écogite qui arguait de sa perte de clientèle, en y ajoutant les frais d'expertise et d'instance (OF, 12 avril).

Sablé-sur-Sarthe, ville pauvre. L'Insee a dressé un état des lieux de la pauvreté dans les villes de taille moyenne des Pays de la Loire. Avec un taux de pauvreté de 18 %, Sablé est la deuxième ville de la région la plus touchée. Le niveau de vie médian à Sablé s'élève à 18 400 € contre 20 300 € pour l'ensemble des villes moyennes. Il s'explique par la typologie des emplois existants. Les actifs occupent le plus souvent des postes moins qualifiés d'ouvriers ou d'employés : 67 % sont dans ce cas à Sablé. L'Insee compte 9 à 10 % de familles monoparentales, 28 % des ménages sont logés en HLM, moins d'un habitant sur deux est propriétaire de son logement, 21 à 22 % des ménages n'ont pas de voiture (OF, 12 avril).

Visage de la Sarthe. Auteur de ***L'archipel français***, le politologue sarthois **Jérôme Fourquet** décrypte les mutations survenues dans le pays. Interviewé par un journaliste du Maine-Libre, il montre un visage du département qui a changé. Il commence par affirmer la disparition, depuis 1981, de la diagonale politique nord-ouest/sud-est ; elle est remplacée par un affrontement entre le centre urbain et la périphérie avec ses perdants et ses gagnants. À cette évolution s'ajoutent les mutations profondes du tissu économique, la désindustrialisation depuis trente ans, le fait qu'un agriculteur sur deux soit parti à la retraite sans être remplacé, la fragmentation de la société aboutissant à une montée de l'individualisme qui repousse les structures traditionnelles religieuses et politiques… L'ensemble de ces évolutions expliquent, selon l'auteur, que le résultat de l'élection présidentielle de 2017 n'ait pas été un accident (ML, 12 avril).

Sites naturels classés. La forêt de Brette-les-Pins a été labélisée « Espace naturel sensible ». Elle vient de rejoindre les sites classés pour leur biodiversité, leur beauté ou la richesse de leur faune et de leur flore. Un nouveau guide permet de découvrir les seize espaces naturels sensibles classés. (OF, 14 avril).

Le directeur gérant : Jean-Pierre Epinal

Impression SASAS